



Mot du maire

PROLONGATION DU DÉLAI POUR LE PREMIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES DE 2021

Le 18 janvier dernier avait lieu la première séance régulière du conseil municipal de la Ville de Boucherville. À cette occasion, les membres du conseil municipal ont unanimement adopté une résolution ayant pour objet de prolonger du 10 février 2021

au 31 mars 2021 le délai pour s'acquitter du premier versement du compte de taxes municipales pour l'année 2021.

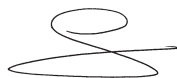
Cette prolongation du délai pour le premier versement s'applique à tous les contribuables de la municipalité, qu'ils soient du secteur résidentiel, commercial ou industriel. La résolution fait suite à une recommandation favorable à cette prolongation décidée le 15 janvier dernier, lors d'une séance extraordinaire du Groupe de travail sur les ressources financières et les ressources humaines de la municipalité. Ainsi, aucun intérêt ni aucune pénalité ne sera imposé aux contribuables qui s'acquittent du premier versement de leur compte de taxes municipales d'ici le 31 mars prochain.

Pour ce qui est des délais pour les deuxième et troisième versements du compte de taxes municipales, la décision de les prolonger ou non sera communiquée lors de la prochaine séance régulière du conseil municipal qui aura lieu le 15 février prochain. Les membres du conseil municipal souhaitent faire preuve de prudence et de rigueur avant de prendre une telle décision. Ainsi, le Groupe de travail sur les ressources financières et les ressources humaines de la municipalité examinera attentivement la situation lors de sa prochaine rencontre à la lumière des données financières alors disponibles afin de transmettre ses recommandations aux membres du conseil municipal.

Soyez assurés que nous ferons tout en notre possible pour faire preuve de compréhension et de flexibilité afin de tenir compte de la situation économique unique et exceptionnelle à laquelle beaucoup trop de contribuables font face présentement. Avec le gel de la taxation foncière en 2021 et la prolongation des délais pour vous acquitter des versements de votre compte de taxes, la municipalité veut contribuer à sa façon aux efforts des différents paliers gouvernementaux en ces temps difficiles. Nous demeurons à votre écoute et à votre service.

En terminant, je vous invite à consulter chaque lundi dès 16h la capsule *Info COVID-19* de la Ville de Boucherville. Vous pouvez y accéder avec le lien suivant : boucherville.ca/coronavirus. Cette capsule vous permettra d'en apprendre plus sur les récents développements de la pandémie et ses conséquences à Boucherville. Encore une fois, bonne année 2021 et au plaisir de vous revoir bientôt.

Bonne semaine et soyez prudents.



Jean Martel, maire

